



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

Délibération n° 43 : Indemnités allouées aux élus municipaux dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale – avec majoration

Le cinq avril 2023, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHATEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le trente mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU M. BEASSE, Mme HEBERT, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme LEGRAIS-OZBERK
M. AMIOUNI a donné procuration à M. BOISSEAU,
M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON,
M. LE MOEL a donné procuration à Mme BOMBRAY,
Mme CHAUVIN a donné procuration à M. NOMARI,
Mme RICHERT a donné procuration à Mme SONNET,
Mme ORAIN a donné procuration à M. GAUDIN.

♦♦♦♦♦♦

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Indemnités allouées aux élus municipaux dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale – avec majoration

EXPOSÉ

Les indemnités de fonction des élus municipaux sont régies par les articles L.2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Conformément à cette réglementation, le Conseil Municipal, lors de ses séances du 11 juin 2020 et du 21 octobre 2021, a appliqué sur la base des indemnités votées après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale, la majoration de 20 % correspondant au critère de commune chef-lieu d'arrondissement.

Au regard des délibérations du 5 avril 2023 de cessation de fonction du 7^e Adjoint au Maire et de l'élection d'un nouvel Adjoint au même rang, il vous est proposé de modifier, seulement pour ces deux élus, les indemnités qui leurs sont allouées, en appliquant la majoration de 20 %.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de :

- 1) D'appliquer sur la base des indemnités votées, après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale, la majoration de 20 % correspondant au critère chef-lieu d'arrondissement :
 - Mme Sophie BOURDAIS, 7^e Adjointe au Maire : 21,55 % de l'indice brut terminal de la Fonction publique soit 25,86 % avec la majoration de 20 % ;
 - Mme Céline GALLAND-PLUMEJAULT, Conseillère municipale déléguée : 2,13 % de l'indice brut terminal de la Fonction publique soit 2,56 % avec la majoration de 20 % ;
- 2) Verser l'indemnité de fonction avec effet à compter de l'adoption de la présente délibération ;
- 3) Présenter dans le tableau annexé à la présente délibération, l'ensemble des indemnités allouées aux élus municipaux, avec majoration, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale ;
- 4) Engager les dépenses correspondantes sur le chapitre 65 du budget communal.

Les propositions sont adoptées par 26 voix
Abstentions : 7 (M. BARON, M. GAUDIN,
Mme LEGRAIS-OZBERK, M. LE HECHO,
Mme PALIERNE)

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 5 avril 2023

La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT



Le Maire,

Alain HUNAUT

Indemnités de fonction des élus municipaux
dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale, avec majoration

Nom – Prénom	Fonction	% indice brut terminal de la Fonction publique
HUNAUULT Alain	Maire	74,02 %
CIRON Catherine	Adjointe au Maire	25,86 %
BOISSEAU Rudy	Adjoint au Maire	25,86 %
BOMBRAY Jacqueline	Adjointe au Maire	25,86 %
NOMARI Georges-Henri	Adjoint au Maire	25,86 %
SONNET Claudie	Adjointe au Maire	25,86 %
MARSOLLIER Jean-Luc	Adjoint au Maire	25,86 %
BOURDAIS Sophie	Adjointe au Maire	25,86 %
PADIOLEAU Philippe	Adjoint au Maire	25,86 %
BOURDEL Christine	Adjointe au Maire	25,86 %
GICQUEL Yvon	Conseiller délégué	10,80 %
GITEAU Simone	Conseillère déléguée	2,56 %
FLATET Dominique	Conseiller délégué	10,80 %
AMIOUNI Elias	Conseiller délégué	2,56 %
TRIMAUD Pierrick	Conseiller délégué	2,56 %
JARRET Fabienne	Conseillère déléguée	2,56 %
LE MOEL Christian	Conseiller délégué	10,80 %
KESKIN Rayif	Conseiller délégué	2,56 %
RICHET Elisabeth	Conseillère déléguée	2,56 %
PAYET Céline	Conseillère déléguée	2,56 %
DEGRE Colette	Conseillère déléguée	2,56 %
SINENBERG Matthieu Préfecture de Loire-Atlantique	Conseiller délégué	2,56 %
GALLAND PLUMEJAULT Céline Acte certifié exécutoire	Conseillère déléguée	2,56 %
EMEREAU David Publication le : 07-04-2023	Conseiller délégué	2,56 %
BEASSE Grégory Le Maire, Alain HUNAUULT	Conseiller délégué	2,56 %
	Conseillère déléguée	2,56 %
	Conseillère déléguée	2,56 %



Alain Hunauult